



INFORMATIONS



Vide
Dressing!

Du Dimanche 13 MARS 2016

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Lieu : Complexe Lacaille à la Rivière de Corps

Surface totale de vente mise à la disposition du public : supérieure à 300 m²

Installation des stands 7h à 8h45

Sortie des véhicules exposants 8h45 à 9h00

Ouverture à la vente 9h00

Fin de la manifestation 17h

**Aucun véhicule à moteur ne devra stationner
Dans la cour intérieure (parvis) durant la manifestation.**

Nom et prénom de l'exposant :

Emplacement(s) numéro(s) :

Nous vous demandons de laisser propre votre emplacement à votre départ.

Les membres de FestiRiv' vous souhaitent une bonne journée.

**RAPPEL IL SERA INTERDIT DE VENDRE AUTRE CHOSSES QUE DES ARTICLES
D'HABILLEMENT (vêtements, accessoires, chaussures)**

Siège Social: Festi Riv' - Hôtel de ville - 4 allée forestière - 10440 La Rivière de Corps
Adresse de correspondance: Festi Riv' - Chez Hervé Walbillig - 9, rue Henri Grados - 10440 La Rivière de Corps
Siret 79175655700014 - APE 913 E

www.festiriv.org - contact@festiriv.org



INSCRIPTION DES EXPOSANTS PARTICIPANT A L'OPERATION



Vide
Dressing!

Commune de la Rivière de Corps

Date de la vente : **16 MARS 2016**

Lieu de la vente : **Complexe Lacaille**

Nom et prénom de l'exposant :

Date et lieu de naissance : Né(e) le à

Adresse de l'exposant :

Code postal Ville

Profession de l'exposant RC :

Pièce d'identité :

N° Délivrée par la Préfecture de

Le

Pour les étrangers, nature et numéros des pièces produites :

Emplacement (s) Numéro(s) :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) atteste par la présente :

- * l'exactitude des renseignements ci-dessus,
- * m'engage à ne participer qu'exceptionnellement à ce type de manifestation,
- * m'engage à ce que les objets proposés à la vente n'aient pas été récemment achetés dans le but d'être revendus au cours de cette manifestation,
- * avoir pris connaissance du règlement de la manifestation.

Porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Fait à Le

SIGNATURE



REGLEMENT DE LA MANIFESTATION



Vide
Dressing!

DATE: le Dimanche 13 Mars 2016
LIEU : COMPLEXE LACAILLE 10440 La Rivière de Corps

HORAIRES : 7 h 30 à 8 h 45 : installations des stands
8 h 45 : Sortie des véhicules exposants. Stationnement sur les parkings communaux
9 h 00 à 17 h 00 : Ouverture de la vente
17 h 00 à 18 h 00 : Démontage des stands et départ des exposants

EMPLACEMENT EN INTERIEUR : 6 EUROS AVEC 1 TABLE 1m20 +1 CHAISE résidents de la Rivière de Corps
8EUROS AVEC 1 TABLE 1m20 +1 CHAISE pour les non-résidents de la Rivière de Corps
Le nombre d'emplacements par exposant est limité à 2.

EMPLACEMENT EN EXTERIEUR. Tarif unique 15 EUROS **table non fournie**
STAND de 3m sur 3 bâché

Tarif emplacement restauration - professionnel de la bouche :

1 emplacement hors abri (délimité sur plan) : **50 EUROS.**

SI AUCUN PROFESSIONNEL DE LA BOUCHE NE RESERVE CET EMPLACEMENT le jour des inscriptions IL SERA REPRIS COMME EMPLACEMENT NORMAL.

En cas de mauvais temps, aucun remboursement ne sera effectué

ENVIRONNEMENT ET SECURITE :

LA POLICE MUNICIPALE ET LES SAPEURS POMPIERS DE LA RIVIERE DE CORPS SONT INFORMES DE LA MANIFESTATION ;

Les véhicules des exposants sont à l'extérieur de l'enceinte durant la manifestation.

CAS PARTICULIER : PROFESSIONNEL DE LA BOUCHE :

Le véhicule du professionnel de la bouche reste dans l'enceinte si celui-ci sert d'étalage. D'autre part, l'utilisation d'un groupe électrogène est autorisée à condition qu'il respecte les normes en vigueur, **NOTAMMENT AU NIVEAU ACOUSTIQUE.**

LES EXPOSANTS

- 1. LAISSENT IMPERATIVEMENT LEURS EMPLACEMENTS PROPRES A LEUR DEPART**
2. La responsabilité de l'organisateur ne peut être tenue ni invoquée. Aucun recours ne sera opéré à son encontre même en cas de sinistre, intempéries, vols et tous autres dommages quels qu'ils soient subis sur, pendant, et à l'occasion de la manifestation.
3. Les exposants s'engagent à ce que les objets proposés à la vente soient sous leur entière responsabilité En cas de litige, et d'éventuelles poursuites judiciaires, les organisateurs dégagent toutes responsabilités
4. Les exposants s'engagent à ne vendre ni nourriture, ni boisson sauf accord écrit des organisateurs, et ceci sous réserve de la législation en vigueur en la matière.
5. Les exposants s'engagent à respecter la réglementation en vigueur pour ce type de manifestation et dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas de manque d'information concernant la réglementation de ce type de manifestation.
6. Pour des raisons de sécurité ou d'organisation, l'association FESTIRIV' se réserve le droit d'exclure tout exposant ne communiquant pas ses pièces d'identité ou numéro de registre du commerce ainsi que tout exposant ne respectant pas ce présent règlement.
7. Pour les particuliers ne pas acheter pour revendre

ADMINISTRATIF :

Les formalités administratives sont effectuées par l'organisateur. Tout exposant s'engage à respecter les textes, réglementation et dispositifs législatifs en vigueur concernant ce type de manifestation.

MERCI DE LIRE ET TENIR COMPTE DE CE REGLEMENT

L'EQUIPE DE FESTIRIV'

Siège Social: Festi Riv' - Hôtel de ville - 4 allée forestière - 10440 La Rivière de Corps

Adresse de correspondance: Festi Riv' - Chez Hervé Walbillig - 9, rue Henri Grados - 10440 La Rivière de Corps

Siret 79175655700014 - APE 913 E

www.festiriv.org - contact@festiriv.org